



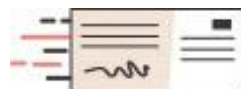
Attendu que,

- les droits humains, économiques et environnementaux des communautés paysannes et rurales du monde entier sont souvent bafoués;
- le Canada encourage les entreprises à prévenir les violations des droits humains et les dommages environnementaux dans leurs opérations et chaînes d'approvisionnement mondiales, mais ne les oblige pas à le faire.

Nous soussigné·e-s, citoyen·ne-s et résident·e-s du Canada, demandons à la Chambre des communes d’adopter une loi sur la diligence raisonnable en matière de droits humains et d’environnement qui :

- exigerait que les entreprises **préviennent, signalent et réparent toute violation des droits humains et de l'environnement** tout au long de leurs opérations et chaînes d’approvisionnement mondiales; et
- établirait un droit statutaire pour les personnes lésées de **demander justice devant les tribunaux canadiens.**

Signatures (Citoyen·ne-s et résident·e-s canadien·ne-s seulement) Signez votre nom, ne pas écrire en lettres moulées.	Adresses (Ville, province ou code postal)
1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
7.	
8.	
9.	
10.	



Nous soussigné·e-s, citoyen·ne-s et résident·e-s du Canada, demandons à la Chambre des communes d’adopter une loi sur la diligence raisonnable en matière de droits humains et d’environnement qui :

- exigerait que les entreprises **préviennent, signalent et réparent toute violation des droits humains et de l'environnement** tout au long de leurs opérations et chaînes d’approvisionnement mondiales; et
- établirait un droit statutaire pour les personnes lésées de **demander justice devant les tribunaux canadiens.**

Signatures (Citoyen·ne-s et résident·e-s canadien·ne-s seulement) Signez votre nom, ne pas écrire en lettres moulées.	Adresses (Ville, province ou code postal)
11.	
12.	
13.	
14.	
15.	
16.	
17.	
18.	
19.	
20.	
21.	
22.	
23.	
24.	
25.	

